INSTITUT de FORMATION TECHNIQUE et de SECURITE

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

RECYCLAGE : B0/H0/H0V

Public visé par la formation

Personnel qui effectue des travaux d'ordre non-électrique (B0/H0/H0V) au voisinage de pièces nues sous tension ou qui doit pénétrer dans des locaux réservés aux électriciens (maçon, peintre, élagueur, terrassier, agent de nettoyage, etc.).

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Aptitude au poste de travail sans contre-indication du médecin du travail.

Objectifs de la formation

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation pratiques en salle, suivis d'une séance de travaux pratiques.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Evaluation théorique sous forme d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.

Remise d'une attestation de formation, avec un avis nominatif et individuel sur les symboles d'habilitation recommandés ainsi qu'un titre d'habilitation pré-rempli.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 07 heures

Horaires : 08h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Lieux : IFTS Nice*, sites de l'entreprise, la Mairie…

** Nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable*

Dates : interentreprises : voir calendrier annuel
intra : à définir

Groupe de 3 à 10 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en Habilitations Electriques .

Tarifs : à partir de 205 € * / stagiaire

** Plusieurs niveaux et sessions intra: nous consulter*

Contact : 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION*

- Nommer les limites de l'HABILITATION (chiffre 0) (autorisation et interdits, champs restrictifs de travail, ZONE DE TRAVAIL).
  - Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.
  - Appliquer les instructions.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.
  - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
  - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Réalisés soit dans l'environnement des stagiaires (en intra) soit sur des installations pédagogiques.

SYNTHÈSE - QUESTIONS DIVERSES

EVALUATION DES CONNAISSANCES THÉORIQUE ET PRATIQUE

* Contenus détaillés sur demande